

Questions au Feuilleton

secrétaire parlementaire pourrait peut-être prendre la parole maintenant.

[Note de l'éditeur: A la suite des questions au Feuilleton.]

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je déteste devoir intervenir de nouveau au sujet de questions auxquelles on ne répond pas, mais il semble manifeste qu'il y ait une action concertée en ce sens parce que certaines questions pourraient être embarrassantes pour le gouvernement. L'une des raisons pour lesquelles l'on pose tant de questions au cours de la période consacrée aux questions orales provient du fait qu'il est pratiquement impossible d'obtenir des réponses aux questions inscrites au *Feuilleton* lorsque le gouvernement trouve avantageux de garder le silence.

Permettez-moi de mentionner la question n° 52 qui est très simple. On y demande quel montant tous les ministères ont dépensé dans chaque province depuis juillet 1971, en subventions ou autre forme d'aide aux sociétés, entreprises et le reste. Il n'y a aucune excuse pour ne pas répondre à cette question qui figure au *Feuilleton* depuis deux mois et demi.

Je mentionnerai aussi les questions n°s 1004 et 1080 qui ont trait à ma province. Elles ont trait au déménagement d'un ministère de l'édifice London à un autre immeuble alors qu'on venait de consacrer plus d'un million de dollars à la rénovation de cet édifice fédéral. La première de ces questions figure au *Feuilleton* depuis le 16 février. Elle est très simple: Est-ont en train de déménager le bureau de l'impôt de Saskatoon? Il n'y a tout simplement aucune excuse au souverain mépris que le gouvernement manifeste à l'endroit du Parlement en refusant si souvent de répondre à de très simples questions.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Si nous ne pouvons obtenir une certaine garantie de la part du gouvernement, soit qu'il néglige de se procurer certains renseignements disponibles, soit qu'il a d'autres motifs, nous ne pourrions qu'en conclure que ce mutisme a pour but de cacher des faits que le gouvernement estime ne pas être à son avantage de révéler.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, au sujet du rappel au Règlement signifié par le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), je voudrais attirer son attention sur le fait que la question n° 52, dont il se plaint, exige des recherches très considérables de la part de nombreux ministères. Il me semble qu'un simple coup d'œil sur cette question devrait faire comprendre à n'importe quel député qu'une réponse précise qui tiendrait compte de tous les différents aspects de cette question demanderait plus d'un ou deux jours à préparer.

M. Diefenbaker: Mais deux mois et demi?

M. MacEachen: Même si nous apprécions les interventions fréquentes du très honorable député lorsqu'il s'agit de censurer le gouvernement, je l'assure que nous faisons de très sérieux efforts pour répondre aux questions le plus vite possible.

Le *Feuilleton* renferme actuellement plus de questions que jamais dans le passé, et il y a eu, au cours de la session actuelle, plus de réponses de données jusqu'ici qu'au cours de n'importe quelle autre session de la Chambre des communes, y compris celles de l'époque où le très honorable député était premier ministre du Canada.

[M. l'Orateur.]

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: L'honorable député ferait bien de rafraîchir sa mémoire en fait de statistiques récentes. Il devrait comparer les résultats actuels qui sont très bons. J'aimerais qu'ils soient meilleurs, mais ils sont satisfaisants.

• (1430)

Je ferai observer à Votre Honneur et aux députés qu'il est possible d'abuser du droit d'inscrire des questions au *Feuilleton*. Je ne fais pas un tel reproche à mon très honorable ami. Toutefois, j'aimerais signaler à la Chambre qu'en fin de semaine un député a porté 98 questions au *Feuilleton*. Il ne se conforme certes pas ainsi au but ou à l'intention des questions au *Feuilleton*. Si les députés abusent de cette pratique en bourrant le *Feuilleton* d'une multitude de questions, nous aurons à faire face à des griefs légitimes comme celui qu'a formulé le très honorable député. A mon avis, pour que le service du *Feuilleton* s'avère efficace, il faut réduire le nombre de questions et nous ferons ensuite tout notre possible pour obtenir des réponses aux députés.

Je vais m'efforcer de m'assurer que la demande du très honorable député soit satisfaite aussitôt que possible.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, en faisant un rapprochement entre l'époque où j'étais premier ministre et les questions, l'honorable représentant soulève une brume artificielle qui lui plaît, à lui et à ses amis. J'ai, en tout, neuf questions au *Feuilleton*. Ses remarques sont cousues de fil blanc. Il se défend bien et tire le meilleur parti possible d'une mauvaise cause. Voici la question n° 1004:

1. Le Bureau de district d'impôt fédéral à Saskatoon sera-t-il déménagé de l'édifice fédéral London à l'édifice de la Banque de Commerce—Canadienne Impériale?

2. Quel a été le coût d'opération de l'édifice London durant chacune des cinq dernières années?

3. D'après le bail dudit édifice de banque a) quel est le prix de location annuel et quel est la durée du bail, b) le locataire a-t-il l'option de prolonger la durée de ce bail?

Elle figure au *Feuilleton* depuis le 16 février. Les efforts de l'honorable représentant pour expliquer l'inexplicable se heurtent au fait que, dans aucune circonstance, la question n'entre dans les limites de son hypothèse imaginaire.

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, moi aussi j'invoque le Règlement. Je ne peut qu'être d'accord avec les propos du très honorable représentant de Prince-Albert. Je voudrais signaler quatre questions précises. J'avoue qu'il est souvent difficile de se retrouver dans l'écran de fumée créé par le leader du gouvernement à la Chambre. A mon avis, il y a plus de questions au *Feuilleton* pour l'excellente raison qu'il y a tant de choses qui vont mal et à propos desquelles il faut donc s'informer. Les quatre questions que je signale sont les suivantes: les n°s 443 et 444 auxquelles il suffit de répondre simplement par un oui ou par un non sont au *Feuilleton* depuis un peu plus de deux mois. La question n° 819 porte sur les nouvelles formules d'impôt sur le revenu, le coût de la publicité et les honoraires versés à un conseiller fiscal, M. Davis. Selon moi, cette question ne devrait pas nécessiter des heures de recherche. Je crois qu'on pourrait y répondre rapidement. Reste la question n° 990 sur le nombre d'imitations de lettres personnelles du premier ministre qui ont été expédiées au cours de la campagne électorale. Selon moi, ce renseignement pourrait aussi être donné rapidement.